

Rapport public Parcoursup session 2023

CFPPA Le Fresne d'Angers - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA Le Fresne d'Angers - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	8	10	0

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Intérêts

- Participer à la transition agro-écologique et alimentaire sur les territoires
- Manifester de l'intérêt pour les productions végétales, les cultures spécialisées, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Compétences et connaissances requises / aptitudes et attitudes requises

- Disposer d'aptitudes pour s'adapter à un système de production ou de cueillette, de transformation et de commercialisation des plantes dans le respect de la réglementation en vigueur
- Avoir le sens commercial

Exigences en matière de diplômes

Accessible aux candidats titulaires :

- d'un brevet professionnel option « responsable d'entreprise agricole » ;
- d'un brevet professionnel option « responsable d'atelier de productions horticoles » ;
- d'un baccalauréat professionnel option « conduite et gestion de l'entreprise agricole » ;
- d'un baccalauréat professionnel option « conduite de productions horticoles » ;
- d'un brevet de technicien supérieur agricole option « production horticole » ;
- d'un brevet de technicien supérieur agricole option « agronomie production végétale » ;
- d'un brevet de technicien supérieur agricole option « analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole » ;
- d'un titre ou certificat du secteur de la production horticole, de niveau 4, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles et cité dans l'arrêté du 29 octobre 2012 portant définition de listes de diplômes, titres et certificats pour l'application des articles L. 331-2(3°), R. 331-1 et D. 343-4 du code rural et de la pêche maritime susvisé.

Les candidats ne justifiant pas d'un de ces diplômes peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3 du code rural et de la pêche maritime susvisé.

Spécificités du métier

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le certificat est organisé autour de 3 unités capitalisables à cumuler pour valider l'obtention du certificat :

- Système de production spécifique aux PPAM
- Technique de production et cueillette des PPAM
- Transformation, conditionnement et stockage de PPAM

Les évaluations certificatives se font sur la base de situation professionnelles significatives :

- choisir ses cultures et en assurer la qualité
- assurer l'implantation des cultures
- récolter et valoriser sa production
- compléter son activité avec la cueillette

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature fait l'objet d'un dossier de candidature à retirer auprès du centre de formation, en plus de la candidature via Parcoursup.

Chaque dossier est examiné par la commission d'admission, puis les candidats éligibles sont convoqués à une demi-journée de validation de projet.

La demi-journée de validation de projet comprend :

- Une présentation de la formation
- Un test de positionnement écrit en économie agricole et agronomie/biologie
- Un entretien individuel de positionnement

A l'issue de la validation de projet, chaque candidature est examinée par la commission d'admission et une réponse est envoyée à tous les candidats par courrier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Dans le cadre de la demi-journée de validation de projet, l'équipe pédagogique présente :

- les modalités d'organisation de la formation
- les incidences sur l'implication des candidats
- le travail à mener en parallèle du contrat d'apprentissage
- les avis et conseils pour la recherche d'un maître d'apprentissage

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques des deux dernières années d'enseignement suivies	Les résultats académiques ne sont examinés que dans la cas où les tests de positionnement montrent un déficit dans les matières visées.	Notes formatives et notes certificatives, notamment en sciences et techniques agricoles	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Tests de positionnement en économie agricole et agronomie-biologie.	Appréciations de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine notamment dans les domaines professionnels	Très important
Savoir-être	Capacité à s'organiser et à travailler en autonomie	Autonomie dans la démarche engagée et conscience de l'implication d'un parcours par la voie de l'apprentissage.	Appréciations de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence et adéquation du projet	Le projet doit être bien identifié, cohérent avec une entrée en CS Conduite de la Production de PPAM, et non un choix par défaut.	Lettre et entretien de motivation et tests de positionnement (écrits)	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Motivation pour le métier préparé et pour la formation	La lettre de motivation doit être personnalisée, avec des critères d'implication, de recherche de la connaissance de l'établissement visé, et de volonté de rentrer dans cet établissement.	Lettre et entretien de motivation et tests de positionnement (écrits)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'environnement et l'agriculture	Montrer de l'intérêt et de la connaissance pour la filière horticole.	Centres d'intérêt et activités extra-scolaires	Essentiel

Signature :

Lionel AUBERT,

Directeur de l'établissement CFPPA Le Fresne
d'Angers